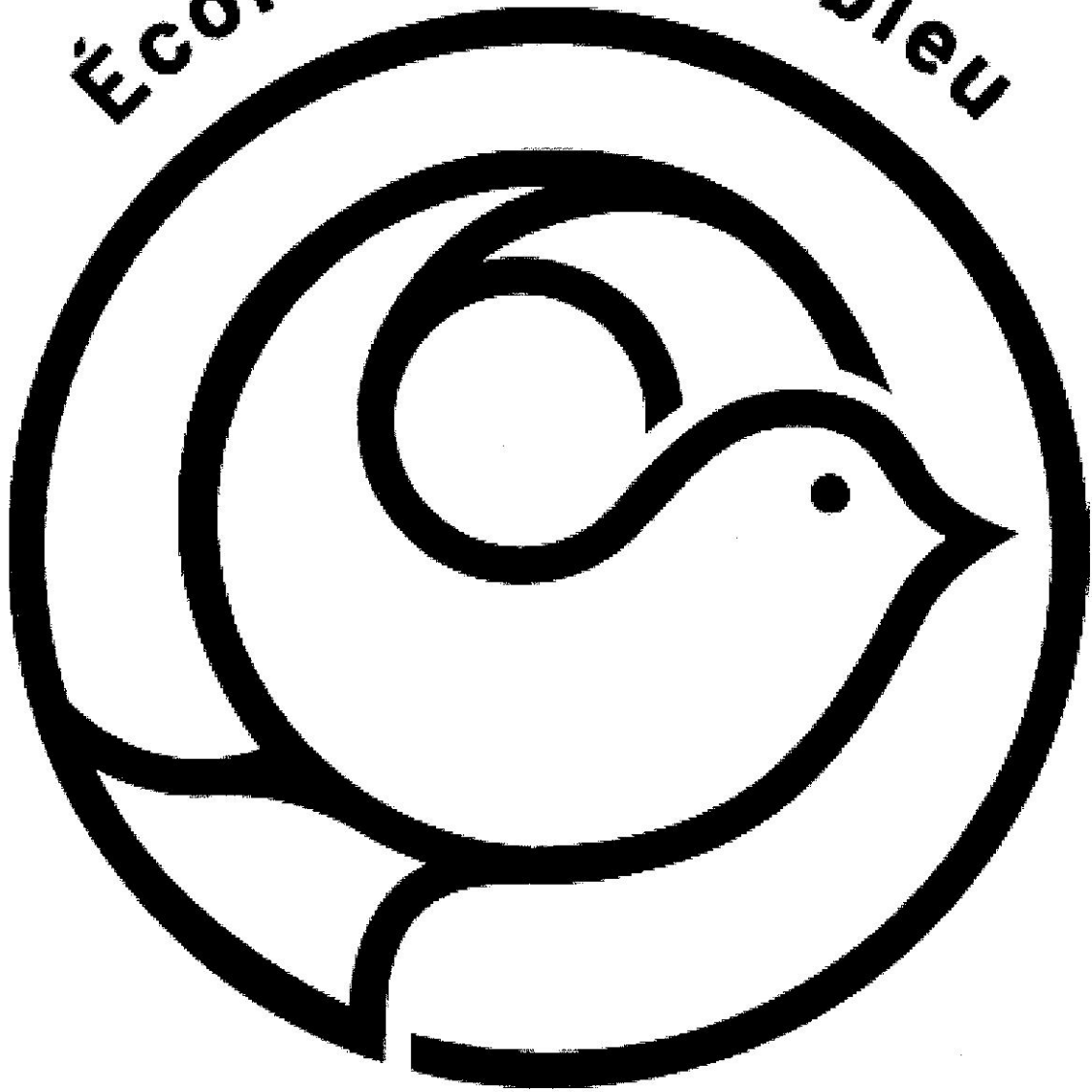


**École au jardin bleu**



**Depuis 1943**

## **L'École Au Jardin Bleu**

désire s'associer à tous les parents  
afin de promouvoir chez les enfants  
le sens du travail et de la persévérance,  
la conscience des valeurs humaines,  
le respect de la nature et de l'environnement,  
le goût de la recherche et de la compréhension  
le bienfait du développement de l'esprit et du corps,  
le respect d'autrui,  
le goût du travail en équipe,  
le sens de la découverte et des responsabilités,  
l'autonomie et, enfin,  
l'amour de la vie.

*Yanick Tremblay*

Directeur général

## **École Au Jardin Bleu**

1690, rue Sauvé Est

Montréal, Québec H2C 2A8

Située entre les rues Christophe Colomb et Papineau

**Tél.: (514) 388-4949**

## Les objectifs de l'École

Que les parents soient assurés que leur enfant recevra un enseignement de qualité où l'on fuit la médiocrité, le laisser-aller, le mal-parler et où les motivations sont une constante recherche de l'amélioration personnelle, du travail bien fait, de l'esprit d'équipe, dans un milieu fait de grande liberté, d'allure et de joie.

Que les enfants soient assurés de rencontrer des professeurs disponibles, proches d'eux ou d'elles, et toujours prêts à les aider dans les difficultés émotives ou intellectuelles.

L'École n'est pas un dédale de corridors mais la rencontre d'adultes et de services pour les enfants à grandir.

À côté des activités scolaires, nous offrons une certaine dose d'activités parascolaires qui consistent en des sorties de classe, soit vers la nature, soit vers le théâtre, soit vers une activité qui suscite l'admiration et la grandeur d'âme. L'École n'est pas fermée sur elle-même, mais elle est aux aguets sur ce que notre milieu peut offrir de plus enrichissant avec diverses activités, des sorties en nature et des sorties culturelles

Développer l'esprit et le corps, ensemble, voilà un objectif remarqué du Jardin Bleu. Les bibliothèques et le gymnase sont à la disposition des élèves.

L'essor de la culture est important, mais aussi la formation à la rectitude d'esprit. Notre école croit encore à la nécessité de communiquer aux jeunes un certain

idéal de vie et certaines valeurs léguées par notre grande civilisation occidentale.

## Les moyens

Pour arriver à nos objectifs, nous avons choisi divers moyens dont les professeurs sont imbus. Ce sont eux qui sont l'âme d'une institution : ce qu'ils vivent et ce qu'ils pensent, dans le domaine de l'éducation, c'est cela qui constitue le milieu dense, le milieu éducatif dans lequel les élèves respireront tous les jours. Ils veulent un milieu de joie, un milieu de travail, un milieu de vie.

Nous avons accepté le programme du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur du Québec (MEES) en conservant des éléments traditionnels de qualité comme les fréquentes dictées et l'analyse grammaticale. Pour le calendrier scolaire, nous avons environ 181 jours de classe et 19 journées pédagogiques. Comme nous sommes une école privée et non une école de masse, nous pouvons y mettre une qualité d'enseignement qui dit la recherche constante de l'excellence chez tous.

Nous avons développé le multimédia, les accès aux logiciels éducatifs et au réseau internet, les méthodes modernes d'enseignement avec les tableaux blancs interactifs (TBI) pour les niveaux de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, les activités artistiques (musique, danse, chorale, théâtre, etc.) et les centres d'intérêt scientifique. Il s'agit d'initiatives, mais les fondements sont là, car notre école peut discerner

### **Les moyens** (suite)

en chaque élève ses potentialités pour un développement personnel équilibré dans le domaine de ses études ou de sa carrière future. Tous et chacun se savent aidés par une école dont l'ensemble des professeurs est intéressé à l'observation positive des talents et des ressources psychologiques de chacun et chacune.

Ce soin apporté à la maturation de chaque personne est une caractéristique constante des écoles privées, mais surtout de l'École Au Jardin Bleu. C'est pourquoi nous cherchons à multiplier les contacts positifs avec les parents. Ils peuvent être nos conseillers sympathiques pour nous fournir de nouvelles formules. Ils deviennent ceux qui comprennent le mieux nos efforts constants au service de la jeunesse.

## **Services offerts**

### **Programmes scolaires**

Nous offrons un cours primaire complet de 6 années avec les 3 cycles prévus.

L'École est établie depuis 1943 et reconnue par le MEES depuis 1953 avec une maternelle à plein temps.

En éducation physique, nous avons ajouté 30 leçons de natation chaque année, à la piscine du collège Régina Assumpta.

Nous avons également créé un programme de développement multiple avec le matériel et dans les locaux du collège Régina Assumpta (6 activités à choisir : 6 fois 8 leçons en des domaines variés : ex.2018...escrime, golf, karaté, théâtre,

sciences, percussion, multimédia, peinture sur bois et cardio-plaisir.

### **Horaire des services**

L'École est ouverte de 7:00h à 18:00h.

Les professeurs sont en fonction et accueillent les enfants à compter de 8:00h et les laissent en fin d'après-midi vers 15:40h. Tous les élèves doivent être à l'École avant 8:25h, car les cours commencent à 8h30.

Après 8h25 l'élève est en retard, ce qui amène une mauvaise habitude de vie et un dérangement pour les autres élèves de la classe. Il faut téléphoner pour avertir d'un retard occasionnel. Chaque retard sera noté au dossier de l'élève et le parent devra signer la note de retard. Si les retards devaient se répéter, au 5<sup>e</sup> retard, l'élève se verra refuser l'entrée à l'École et devra rester pour la journée complète avec ses parents.

La journée scolaire se termine à 15:30h pour les élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année et à 15 :40h pour les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

### **Le dîner et sa supervision**

Au préscolaire et au primaire, 1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année, la boîte à dîner est courante, mais les élèves de 1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année pourront réchauffer un plat au four micro-ondes.

En général, tous les élèves dînent à l'École qui assure la surveillance durant toute la période du midi.

## **Services de garde en dehors des heures de cours**

Vous pouvez avoir recours à des services de garde si votre enfant arrive à l'École avant 8:00h le matin (entre 7:00h et 8:00h à 47,00\$ par mois). De même entre 15:30h (ou 15h40) et 18:00h, un service de garde (surveillance aux devoirs et à l'étude pour le primaire) vous est offert (180,00\$ par mois). Ces frais de garde donnent droit aux crédits d'impôt et aux déductions fiscales. **Notez qu'en cas de retard pour venir chercher l'enfant, le soir après 18:00h, il y a une pénalité de 5\$ pour chaque période de 5 minutes de retard.** Ce tarif est payable immédiatement à la personne responsable de votre enfant.

## **Transport scolaire**

Il n'y a pas de service de transport scolaire, les compagnies de taxi peuvent offrir ce service.

## **Activités parascolaires**

Nous offrons individuellement une formation spécialisée en diverses disciplines selon la disponibilité des spécialistes : musique, sport, danse, apprentissage des échecs, etc. Pour retenir la place de votre enfant aux activités spécialisés, il faut remplir un formulaire spécifique que vous recevrez au moment de la préparation des activités.

## **Conditions d'admission**

Tout enfant désirant fréquenter l'École Au Jardin Bleu sera préalablement reçu en entrevue par un membre du personnel de direction. Un enfant

épanoui qui s'intéressera à ses études ou à l'école en général sera le bienvenu.

Un rendez-vous est obligatoire et tout le monde doit se conformer à la loi du MEES pour le classement selon l'âge des enfants. C'est l'âge au 1<sup>er</sup> octobre à 0:00h qui est considéré et le classement est le suivant:

- 5 ans - préscolaire
- 6 ans - 1<sup>re</sup> année
- ainsi de suite

Pour inscrire un enfant, on doit :

1. rencontrer un membre du personnel et lui présenter l'enfant à inscrire ;
2. prendre bonne connaissance du document «feuille explicatif détaillé» au complet ;
3. remplir, dater et signer le contrat de services éducatifs (en 2 exemplaires) ;
4. présenter l'évaluation la plus récente de l'enfant ;
5. fournir un certificat de naissance et un certificat médical de l'enfant ;
6. donner un chèque couvrant les frais d'inscription et le cas échéant, les frais d'admission;
7. remplir la fiche d'inscription pour votre enfant.

## **Acceptation de l'inscription par l'École**

C'est le conseil de direction de l'École au Jardin Bleu qui accepte officiellement toute inscription. Pour vous, parents, cette acceptation correspond au dépôt du chèque couvrant les frais d'inscription et d'admission de votre enfant. Tant que le montant n'est pas retiré de votre compte, l'inscription n'est pas définitivement acceptée.

## Fonctionnement et tarification

### Calendrier

Au début de chaque année, l'École fournit à chacun un calendrier scolaire. On y retrouve avec précision tous les congés des élèves (fériés, pédagogiques ou autres) jusqu'à la toute fin de l'année scolaire, le 30 juin.

### Frais d'inscription

Ces frais couvrent une partie des frais d'usure et d'utilisation du matériel permanent et des équipements que chaque enfant utilise. Ils couvrent également les frais administratifs dus au traitement du dossier de l'enfant et à la préparation de son entrée en août ou en septembre. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. **Les frais sont de 200\$ chaque année avec en plus 50\$ de frais d'admission lors de la toute première inscription** de l'enfant à l'École Au Jardin Bleu.

### Frais de scolarité



Les frais de scolarité couvrent la fréquentation scolaire des enfants. Tous les élèves paient pour la surveillance durant la période du dîner et les récréations. Vous bénéficiez d'un reçu de frais de garde pour ces périodes de

services de garde incluses : entre 8:00h et 8:30h (arrivée générale) ; 20 min en avant-midi ; de 12:10h à 13:10h (dîner); 20 min en après-midi; de 13:30h à 13:45h (départ).

- **Préscolaire 5 ans ou primaire : 580 \$ par mois** incluant les services de garde entre 8:00h et 15:40h seulement (reçu pour crédit d'impôt : 200,00 \$/mois).

Le paiement doit être fait à tous les 2 mois, au premier jour de la période. Il y aura donc 5 versements durant l'année :

- ✓ 1<sup>er</sup> versement : durant l'été ou au premier jour de classe, pour les mois de septembre et octobre ;
- ✓ 2<sup>e</sup> versement : 1<sup>er</sup> novembre, pour novembre et décembre ;
- ✓ 3<sup>e</sup> versement : 1<sup>er</sup> janvier ;
- ✓ 4<sup>e</sup> versement : 1<sup>er</sup> mars ;
- ✓ 5<sup>e</sup> versement : 1<sup>er</sup> mai.

On demande de **toujours inscrire le nom de l'enfant et la justification du paiement** (scolarité, inscription, parascolaire, etc.) sur chaque chèque. Ainsi, vous pouvez additionner tout ce que vous payez sur un même chèque.

Enfin, nous vous suggérons de donner durant l'été ou au début de l'année, une série de chèques postdatés au 1<sup>er</sup> jour de chaque période, couvrant la scolarité complète de l'enfant.

## Chèques retournés

Des frais de service de 20 \$ vous seront exigés si un chèque devait être retourné par votre banque ou caisse populaire (sans provisions, fermeture de compte, etc.). Si un 2<sup>e</sup> chèque devait être retourné, nous vous demanderons de payer seulement avec des mandats ou des chèques visés.

## Tenue vestimentaire

À partir du préscolaire et durant les 6 années de cours primaire, il y a un costume obligatoire. Le costume de l'École est porté du lundi au jeudi inclusivement. Vous pourrez vous le procurer à Modécole [internet : [www.modecole.com](http://www.modecole.com) code pour le Jardin Bleu : JB01, 9090 avenue du Parc, bureau 250, tél. 514-382-4888]. Le vendredi, la tenue vestimentaire reste soignée, mais elle est au choix de chacun (sans jeans et sans images laides ou représentant la violence).

Le costume :

- **Filles ( 5 ans, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle,** préscolaire 5 ans à 3<sup>e</sup> année

Tunique (une seule pièce)  
«blackwatch», chemisier, col roulé ou polo blanc, bas bleu ou vert et souliers de ville (veste bleu marin optionnelle).

- **Filles (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle,** de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année)

Jupe écossaise et boléro «blackwatch», chemisier, col roulé ou polo blanc, bas bleu ou vert et souliers de ville (veste bleu marin optionnelle).

- **Garçons**

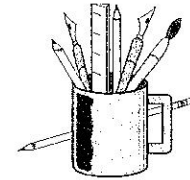
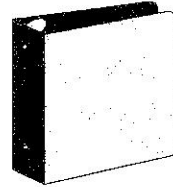
Pantalon bleu, veste sans manche «blackwatch», chemise, col roulé ou polo blanc, chaussettes bleu marin, grises ou vertes et souliers de ville (veste bleu marin optionnelle).

- **Éducation physique**

Chemisette (T-shirt) au sigle de l'École Au Jardin Bleu, culotte courte (short de

sport) bleu marin (avec ou sans lignes latérales) ou pantalon long pour le sport, chaussettes blanches pour le sport (pas de collants pour les filles) et espadrilles (souliers de course).

\*Tout vêtement doit être identifié au nom de l'enfant. Le refus de porter le costume peut amener l'École à refuser l'enfant.



## Livres et fournitures scolaires

Vous recevrez la liste complète des livres et cahiers (disponibles à l'École) ainsi que des fournitures scolaires (non disponibles à l'École) dont l'enfant aura besoin durant son année scolaire.

Chaque classe ayant ses besoins particuliers, nous ne donnons pas de liste générale.

## Règlements scolaires

Tous les élèves sont tenus de respecter les règles de politesse envers le personnel de l'école. Chacun doit respecter les autres élèves, le matériel et les équipements mis à sa disposition, les règles du bon langage, la tenue propre et soignée avec des cheveux bien coiffés (non admis : coloration, rasage de tête, violence, blasphème, intimidation, langage vulgaire, impolitesse, etc.). On respecte aussi le port du costume du lundi au jeudi ainsi que le calme et la bonne conduite partout dans l'École.

### **Règlements scolaires (suite)**

Bien parler et bien se conduire font partie de l'éducation offerte au Jardin Bleu. Tout manquement grave ou extrême à ces règles peut amener la direction à retourner définitivement un enfant chez lui. Si les informations aux parents pour lutter contre l'intimidation et la violence ne vous ont pas été remises, ne manquez pas de demander le document.

### **Comité de parents**

Nous formons annuellement un comité consultatif de parents. Tous les parents seront invités à participer et la 1<sup>re</sup> réunion a lieu vers le mois d'octobre.

### **Assurance accident**

Tout élève de notre institution est invité à posséder une assurance-accident. Si votre enfant n'est pas déjà assuré, l'École Au Jardin Bleu peut lui fournir cette assurance grâce à la FÉEP qui négocie une protection d'assurance pour l'ensemble des institutions privées regroupées appelée : «CADRE».

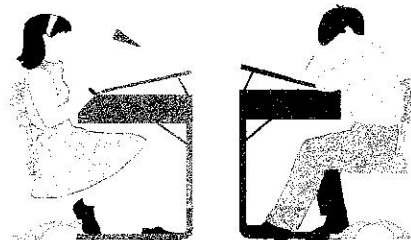
### **Articles personnels**

Tout article personnel à un enfant doit être identifié à son nom. L'École Au Jardin Bleu n'est pas responsable des articles perdus ou volés. En hiver, les enfants doivent être convenablement vêtus pour aller à l'extérieur (costume de neige, mitaines, tuque, etc.).

### **Urgence-neige**

Si une tempête de neige devait rendre périlleuse l'ouverture de notre institution, nous fermerions alors l'École jusqu'au retour d'une situation normale.

En cas de tempête importante, nous diffuserons notre décision de fermer sur les ondes de Radio-Canada (FM 95,1); à la télévision ( RDI MATIN); sur le web ([www.radio-canada.ca/tempete](http://www.radio-canada.ca/tempete)).



## **Conclusion**

L'École Au Jardin Bleu désire s'associer à tous les parents afin de promouvoir chez les enfants, le sens du travail et de l'effort, la conscience des valeurs humaines, le respect de la nature et de l'environnement, le goût de la découverte et de la compréhension du monde, le bienfait du développement de l'esprit et du corps, le respect d'autrui, le goût du travail en équipe, le sens des responsabilités, l'autonomie et, enfin, l'amour de la vie.

*Yanick Tremblay*

---

Yanick Tremblay, directeur général

**École Au Jardin Bleu**

**1690, rue Sauvé Est**

**Montréal H2C 2A8**

**Tél.: (514) 388-4949**